



PROCÈS-VERBAL
6^e séance régulière
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2024-2025
École St-Jean
le mardi 6 mai 2025 à 18h45
dans la salle Méli-Mélo de l'école St-Jean

1. Ouverture de la séance

Mme Isabelle Roux accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 7h50.

2. Présences et vérification du quorum

Isabelle Roux	Parent X
Marlène Forget	Parent X
Nancy Malenfant	Parent X
Hafida Attar	Parent X
Marie-Claude Gagnon	Parent X
Lauraine Mercier	Enseignante X
Magali Guilbault	Enseignante x
Johanne Aubé	Enseignante x
Kathy Lajeunesse	Enseignante X
Andrée-Anne Dumontet	Soutien X
Marie-Josée Laforge	Service de garde X
Isabelle Lessard	Directrice X

Absents : Véronique Brassard, Janie Guérin

3. Questions du public

Il n'y a aucun membre du public présent.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Isabelle Roux présente l'ordre du jour de la réunion.

Il est proposé par Mme Lauraine Mercier et résolu par Mme Magali Guilbault
QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout proposé.

CÉ.06-05.052

Adopté à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 8 avril 2025

Mme Isabelle Roux présente le procès-verbal de la réunion du 8 avril. En suivi, il est mentionné d'ajouter au point du plan de lutte que nous ferons un sondage à l'automne pour mettre à jour notre portrait de situation. Toutefois, au point 6.2 de cette réunion-ci, nous proposons de faire le sondage cette année.

Il est proposé par Mme Nancy Malenfant et résolu par Mme Kathy Lajeunesse.
Que le procès-verbal de la réunion du 8 avril 2025 soit adopté tel que présenté.

CÉ.06-05.053

Adopté à l'unanimité

6. Points à traiter :

6.1- Adoption : Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Mme Lessard relit le compte-rendu de la dernière réunion au sujet du plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Elle informe que le CSS a produit un nouveau canevas, et que le plan de lutte 2025-2026 devra être adopté en début d'année scolaire avec ce nouveau canevas.

Il est proposé par Mme Marie-Claude Gagnon et résolu par Andrée-Anne Dumontet
QUE le plan de lutte contre la violence et l'intimidation soit adopté tel que présenté.

CÉ.06-05.054

Adopté à l'unanimité

6.2- Approbation : Consultation obligatoire des élèves

Mme Lessard explique que la loi sur la gouvernance scolaire exige que nous consultions nos élèves ou un groupe d'élèves une fois par année sur un élément que nous jugeons pertinent. Elle présente le sondage Mobilisation CVI sur le **Climat, bien-être et violence à l'école**. L'objectif est de connaître la perception des élèves et des membres du personnel concernant le climat scolaire, les comportements d'agression, les lieux à risque, les pratiques éducatives et les besoins en formation. Cela nous permettra de brosser notre portrait de situation pour la révision de notre plan de lutte l'an prochain. Nous le ferons passer aux élèves de 3^e à 6^e année (ainsi qu'à tout notre personnel) entre le 7 et le 31 mai 2025. Pour le 1^{er} cycle, nous tenterons de créer un petit sondage maison à partir des questions du sondage numérique.

Il est proposé par Mme Isabelle Roux et résolu par Nancy Malenfant
QUE le sondage **Climat, bien-être et violence à l'école** soit approuvé tel que présenté.

CÉ.06-05.055

Approuvé à l'unanimité

6.3—Approbation : Code de vie 2025-2026

Mme Lessard présente le Code de vie 2025-2026 (voir document joint).

Il est proposé par Mme Andrée-Anne Dumontet et résolu par Mme Kathy Lajeunesse,
QUE le code de vie 2025-2026 soit approuvé tel que présenté.

CÉ.06-05.056

Approuvé à l'unanimité

6.4—Approbation : Tarification du service de surveillance du midi 2025-2026

Mme Lessard présente l'organisation du service de surveillance du midi. Avec les augmentations salariales, nous avons besoin d'augmenter notre tarif de 5 sous par jour, soit à 2,85\$ plutôt que 2,80\$.

Il est proposé par Mme Magali Guilbault et résolu par Mme Marie-Claude Gagnon,
QUE la tarification du midi en 2025-2026 soit approuvée tel que présentée.

CÉ.06-05.057

Approuvée à l'unanimité

6.5 : Adoption : Budget initial de l'école 2025-2026

Mme Lessard présente le document explicatif pour le budget initial de l'école 2025-2026.

Il est proposé par Mme Nancy Malenfant et résolu par Mme Kathy Lajeunesse,
QUE le budget initial de l'école 2025-2026 soit adopté tel que présenté.

CÉ.06-05.058

Adopté à l'unanimité

6.6 : Adoption : Budget initial du CÉ 2025-2026

Mme Lessard présente le budget initial du CÉ pour 2025-2026 qui est de 400\$. Ce montant est alloué au CÉ pour couvrir les frais des rencontres tels que des frais de gardiennage pour les membres, du café et des collations, ou tout autre frais raisonnable relié à la tenue de nos rencontres.

Nous en profitons pour discuter de la somme restante du budget du CÉ de cette année, 2024-2025. Il reste un montant de 378\$, mais une facture pour des frais de déplacement sera remise sous peu par un membre. Il restera tout de même un montant et nous discutons de possibilités pour le dépenser. Tous les membres sont invités à répondre u courriel de suivi de cette réunion en donnant des suggestions. Nous prendrons la décision à la réunion du 3 juin.

Il est proposé par Mme Kathy Lajeunesse et résolu par Mme Magali Guilbault,
QUE le budget initial du CÉ 2025-2026 soit adopté tel que présenté.

CÉ.06-05.059

Adopté à l'unanimité

6.7 : Adoption : Budget initial du SDG 2025-2026

Mme Lessard et Mme Laforge présentent le budget initial du service de garde 2025-2026.

Il est proposé par Mme Marie-Claude Gagnon et résolu par Mme Isabelle Roux,
QUE le budget initial du service de garde 2025-2026 soit adopté tel que présenté.

CÉ.06-05.060

Adopté à l'unanimité

6,8 : Approbation : Guide et règlements du SDG 2025-2026

Nous remettons ce point à la prochaine réunion, par manque de temps.

6.9 Approbation : Listes des fournitures scolaires 2025-2026

Les listes des fournitures scolaires pour la 1^{re} à la 6^e année sont présentées aux membres du CÉ.

Il est proposé par Mme Nancy Malenfant et résolu par Mme Isabelle Roux,

QUE les listes de fournitures scolaires soient approuvées tel que présentées.

CÉ.06-05.061

Approuvées à l'unanimité

6.10 : Approbation : Principes des frais chargés aux parents 2025-2026

Mme Lessard présente le document qui énonce les principes des frais chargés aux parents pour 2025-2026 (voir document joint). Le montant maximum pour les frais des effets scolaires est de 100\$ par élève, et le maximum pour des frais pour des sorties ou des activités est de 50\$ par élève.

Il est proposé par Mme Isabelle Roux et résolu par Mme Marlène Forget,

QUE les principes des frais chargés aux parents soient approuvés tel que présentés.

CÉ.06-05.062

Approuvés à l'unanimité

6.11 : Approbation : Programmation des sorties et activités éducatives 2024-2025

Mme Lessard présente une sortie au Récréoparc pour les élèves de 5^e année. La sortie aura lieu le 17 juin, et les élèves iront à vélo. Comme le parc n'est pas encore ouvert au public durant la semaine à ce moment-là, il y a des frais de 368\$. Le coût sera chargé aux parents, au coût de 7\$ par élève.

Il est proposé par Mme Lauraine Mercier et résolu par Mme Hafida Attar

QUE la sortie au Récréoparc soit approuvée telle que présentée.

CÉ.06-05.063

Approuvés à l'unanimité

Discussion : service de garde à la fin du mois d'août

Nous remettons ce point à la prochaine réunion, par manque de temps.

7. Levée de la séance à 20h55

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Marie-claude Gagnon et résolu par Mme Johanne Aubé QUE la séance soit levée à 20h55.

CÉ.06-05.064

Adopté à l'unanimité

Isabelle Roux, présidente

Isabelle Lessard, directrice